

Décision

Générale

colonial

Décision n° 55-452-1934 Congés.

n° 55-452-1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 452 du 31/07/1934

Date de publication
28 juillet 1934

Date du numéro
31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

Un congé pour maladie a solde entière de présence dégagée de tous accessoires, valable du 1er au 31 août 1934, à été accordé au préposé indigène de 3° classe des donanes, Aden Farah, pour en jouir à Hargoisa (Somaliland britannique).